

### *Les subsides*

Le gouvernement libéral prétend qu'il ne peut rien faire à cause de ce qui se passe aux États-Unis. Comment peut-il encore se laver les mains des taux d'intérêt élevés et d'autres problèmes économiques? Si, comme le disent le premier ministre et le ministre des Finances, les taux d'intérêt sont élevés chez nous à cause des pressions qu'exercent les taux d'intérêt élevés pratiqués aux États-Unis, comment se fait-il que sur tous les autres plans, nos voisins nous dament le pion incontestablement? Depuis juin 1981, notre taux de productivité a augmenté de 2.5 p. 100. Mais aux États-Unis, il a augmenté de 9 p. 100. L'emploi à plein temps chez nous a diminué de 4 p. 100 depuis 1981. Pourtant, aux États-Unis, il a augmenté de 4 p. 100. Cela fait une différence de 8 p. 100 entre les deux pays. Les capitaux investis dans la construction résidentielle ont diminué de 15 p. 100 au Canada alors qu'ils augmentaient de 28 p. 100 aux États-Unis au cours de la même période, une différence de 43 p. 100. Les investissements dans la fabrication de machines au Canada sont tombés de 25 p. 100 depuis 1981. Pouvons-nous nous comparer aux États-Unis dans ce domaine? Pas du tout puisque là-bas les investissements sur ce chapitre ont progressé de 10 p. 100. Cela fait une différence de 35 p. 100. Les investissements moyens sont en baisse de 20 p. 100 au Canada par rapport à 1981. Aux États-Unis, ils sont en hausse de 10 p. 100. Le revenu disponible individuel, le facteur national de richesse si vous voulez, a diminué de 2 p. 100, alors qu'aux États-Unis il a augmenté de 11 p. 100. Cela fait 13 p. 100 de différence. Je pourrais poursuivre, monsieur le Président.

● (1630)

Donc, si le gouvernement dit qu'il faut faire la même chose que les États-Unis en matière de taux d'intérêt, pourquoi ne faisons-nous pas la même chose en ce qui concerne le chômage, la productivité, les investissements et toutes les autres grandes questions économiques qui touchent chaque Canadien?

Les clowns qui se font la lutte à l'investiture libérale ne s'occupent pas du tout des problèmes qui écrasent actuellement les Canadiens. Dans un mois et demi, l'un d'eux siègera ici à la Chambre des communes comme premier ministre, sans offrir d'autre solution que de répéter ce que le gouvernement nous dit quotidiennement, à nous du parti conservateur et aux Canadiens.

Mon parti interroge le ministre des Finances, et moi en qualité de porte-parole des petites entreprises et du tourisme, j'interroge le ministre d'État chargé des Petites entreprises et du Tourisme (M. Smith). La semaine dernière par exemple, j'ai demandé au ministre quelles observations il avait présentées au ministre des Finances ou au cabinet, au nom des petites entreprises, au sujet de l'augmentation actuelle des taux d'intérêt qui nuit tellement à nos petites entreprises. Sa réponse figure à la page 3594 du *hansard* du 10 mai. Je vais la lire, monsieur le Président, et nous allons voir si à votre avis elle constitue une réponse aux instances que j'avais présentées au ministre des Finances. Le ministre d'État chargé des Petites entreprises et du Tourisme m'a répondu ce qui suit:

Monsieur le Président, le gouvernement est persuadé que les petites entreprises ramèneront le pays sur le chemin de la prospérité. C'est dans cette intention qu'il a présenté son budget du 15 février. Il a prévu une série de mesures spécifiquement conçues pour leur venir en aide. Grâce à la loi sur les prêts aux petites entreprises, 25,000 d'entre elles ont obtenu, l'année dernière, des prêts qu'elles n'auraient pas pu obtenir autrement, fort probablement. Le gouvernement a démontré, de toute évidence, que ce secteur lui tenait à cœur.

Il n'a donc rien dit de précis, monsieur le Président, en répondant à ma question au sujet des taux d'intérêt. Il n'a pas dit s'il avait présenté des observations au cabinet, pour le compte des petites entreprises qui sont de son ressort à la Chambre. Je conclus donc qu'il n'a pas présenté d'observations au cabinet, qu'il se fiche pas mal que les taux d'intérêt élevés nuisent à nos petites entreprises.

Dans sa réponse, le ministre parle des 25,000 petites entreprises qui ont obtenu un prêt au titre de la loi sur les petites entreprises. Tout cela c'est bien beau, mais à quel taux ces entreprises ont-elles emprunté? Je vais vous le dire. A 8 p. 100 de plus que le taux d'inflation. Voilà le taux. Je n'ai rien contre la loi sur les prêts aux petites entreprises. C'est un excellent texte. J'aimerais bien d'ailleurs qu'on l'élargisse aux fonds de roulement et au capital de risque. Pourtant, quoi que le gouvernement dise vouloir ou entendre faire pour les petites entreprises, s'il continue de laisser les taux d'intérêt osciller à la hausse, il n'y a rien que lui ou personne d'autre ne puisse faire pour régler les problèmes des petites entreprises, donc pour régler la question du chômage.

Les Canadiens en ont assez de voir le gouvernement tenter de résoudre la crise du chômage, par exemple, en gaspillant des milliards de dollars dans des projets de création d'emplois temporaires et improductifs. Ce n'est pas ainsi que l'on crée des emplois, monsieur le Président. Il faut les créer sur le marché, pour accroître la productivité. Le gouvernement fédéral ne devrait pas verser de subventions directes pour permettre à un chômeur de travailler pendant six ou huit semaines de façon à pouvoir bénéficier de nouveau de l'assurance-chômage. Ce n'est pas ainsi qu'il faut s'attaquer au problème. Nous devons créer un climat économique favorable pour permettre aux entreprises en général, et surtout aux PME, de poursuivre leurs activités à l'abri de toute ingérence gouvernementale.

J'ai posé au ministre d'État chargé de la Petite entreprise et du Tourisme une question supplémentaire concernant les taux d'intérêt et les instances qu'il a présentées à cet égard. Il m'a répondu en ces termes:

... le député a une curieuse attitude. Chacun sait qu'il croit en la libre entreprise, aux forces du marché, à la loi de l'offre et de la demande et qu'il rejette l'interventionnisme. Le gouvernement croit toutefois nécessaire d'intervenir dans certains domaines.

Le ministre a raison, monsieur le Président, sauf sur un point. Quand le gouvernement intervient autant dans le secteur privé alourdissant ainsi le fardeau des entreprises, il se trouve ensuite obligé de prendre des mesures temporaires pour protéger un secteur aussi vulnérable jusqu'à ce que l'économie soit débarrassée des conséquences catastrophiques de la politique libérale. Voilà pourquoi j'estime qu'il existe des solutions aux trois grands problèmes de notre pays.

Il y a plusieurs possibilités à envisager, en ce qui concerne les taux d'intérêt. Pourquoi le gouvernement ne songe-t-il pas, une nouvelle fois, au programme d'obligation pour le développement de la petite entreprise? Cela permettrait aux petites compagnies d'emprunter de l'argent aux banques à charte à un taux d'intérêt presque moitié moindre. Je ne veux pas dire que ce programme doit se poursuivre indéfiniment, mais il faudrait certainement y songer quand les taux d'intérêt augmentent, faisant du tort à la petite entreprise et aggravant le chômage de jour en jour.